

## Les indemnités des PsyEN vont être versées !

Les textes officiels régissant les différentes indemnités des PsyEN selon leur valence (EDA ou EDO) ne sont pas encore parus. Dans cette attente, le SE-Unsa a rencontré la DGRH pour en connaître les modalités.

[En savoir plus](#)

## Formation des PsyEN stagiaires et choix des tuteurs

Alerté par de nombreux collègues qui souhaitent accueillir un PsyEN stagiaire, le SE-Unsa a écrit un courrier au ministre, avec le groupe des 9, afin de l'alerter sur les inégalités pour les stagiaires et les PsyEN en poste.

[Lire la suite](#)

## Élections PsyEN : nous allons choisir nos représentants

Pour la première fois seront organisées les élections pour choisir parmi les PsyEN nos représentants aux commissions paritaires. Leurs missions seront centrées sur la défense de nos intérêts lors des instances relatives aux mutations, avancement...

[Connaître nos revendications](#)

## Élections PsyEN : un accord avec le SNP

Puisque nous partageons les mêmes revendications, il était logique que ces deux syndicats qui ont œuvré pour la création du corps de psychologues de l'Éducation nationale s'unissent pour les futures élections professionnelles. Vous pourrez bientôt prendre connaissance de ces listes communes !

[En savoir plus](#)

## Octobre : il est encore temps d'adhérer



Adhérer au SE-Unsa, c'est participer à une action collective pour la défense et la promotion de l'École publique et de ses personnels. C'est porter, ensemble, un projet de transformation de l'École afin d'assurer la réussite de tous les élèves et pour nous, psychologues de l'Éducation nationale, œuvrer à la défense et la poursuite de la mise en place de notre nouveau corps.

[Adhérer au SE-Unsa](#)